

Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge

Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge

Band: - (1967)

Rubrik: Situation financière

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

III. SITUATION FINANCIÈRE

1. Bilan et compte de résultats (Tableau 1)

Les engagements importants auxquels le CICR a dû faire face pendant l'année 1967 correspondent, dans le bilan, aux principales évolutions suivantes des postes de l'actif, par rapport à leur situation au 31 décembre 1966 :

— <i>Disponible (espèces en caisse et comptes de chèques)</i>	diminution de	Fr.	386.084,—
— <i>Placements (titres de fonds publics)</i>	diminution de	»	1.390.540,—
— <i>Débiteurs (gouvernements, Sociétés nationales de la Croix-Rouge)</i>	augmentation de »	1.101.443,—	
— <i>Avances en c/c aux délégations</i>	augmentation de »	137.585,—	
— <i>Stocks de marchandises (matériel de secours)</i>	la réserve a augmenté de	Fr.	245.137,—
— <i>Déficit d'actions reportées</i>	Le total s'élève à » et accuse une augmentation de » qui se répartit comme suit :	6.138.821,—	1.936.219,—

Népal :	Fr.	12.918,—
Yémen :	»	733.447,—
Vietnam :	»	478.093,—
Moyen-Orient		
(nouveau)	»	711.761,—
		<hr/>
	Fr.	1.936.219,—

Au passif du bilan, on distingue quatre variations importantes, par rapport à la situation au 31 décembre 1966 :

- *Le Fonds pour actions de secours* a passé de Fr. 1.267.415,— à Fr. 1.044.544,—
- *Les Avances de la Confédération suisse* totalisent Fr. 6.346.138,—, soit une augmentation de Fr. 2.147.918,—
- *Les Passifs transitoires*, c'est-à-dire les engagements dus à la fin de l'exercice 1967, s'élèvent à Fr. 836.033,—, soit une augmentation de Fr. 708.753,—.
- *La Réserve générale* est réduite à Fr. 3.350.406,— après prise en charge du déficit de l'exercice, qui est de fr. 690.390,—.

2. Compte de dépenses et recettes (Tableau II)

Ce qui caractérise les dépenses de l'année 1967, c'est l'importance des activités extérieures, qui, du fait des événements, ont occupé la majorité des collaborateurs du CICR. De ce fait, le personnel de la division des Affaires juridiques et celui des services administratifs ont, dans une mesure beaucoup plus large que par le passé, prêté leur concours à la division des Affaires extérieures. Il en est résulté un déplacement d'une partie des frais de personnel.

Cette situation, conforme aux buts et moyens d'actions du CICR, ne permet pas de comparer les résultats de 1967 avec ceux de 1966, les conditions de base ayant été profondément modifiées d'une année à l'autre. Notons simplement que les frais administratifs comportent pour Fr. 557.274,— de charges sociales, relatives aux primes et indemnités de retraites pour un montant de Fr. 469.251,—, le solde représentant les charges sociales indirectes, non imputables aux activités.

Quant aux recettes, elles enregistrent une lente mais régulière progression, particulièrement pour les contributions des gouvernements et des Sociétés nationales.

Toutefois, l'analyse du bilan et le résultat déficitaire du compte de dépenses et recettes montrent la nécessité d'assurer au CICR des ressources plus importantes, si l'on veut qu'il soit en mesure d'accomplir les tâches que l'on attend de lui.

3. Liste des contributions versées au CICR en 1967 par les gouvernements et les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et affectées au financement des dépenses de l'année 1967 (Tableau III)

4. Fonds spécial pour actions de secours (Tableau IV)

Alimenté par la collecte faite auprès du peuple suisse et par les dons reçus, ce Fonds est indépendant du compte de résultats. Les dépenses et recettes influencent la fortune générale du CICR et non le déficit de l'exercice.

5. Bilans et comptes de résultats à fin 1967 des Fonds spéciaux (Tableau V)

- Fondation en faveur du Comité international de la Croix-Rouge
 - Fonds Augusta
 - Fonds de l'Impératrice Shôken
 - Fonds de la Médaille Florence Nightingale
-

COMITÉ INTERNATIONAL

BILAN AU 31

	Fr.s.	Fr.s.
<i>ACTIF</i>		
1. AVOIRS A VUE ET TITRES NÉGOCIABLES :		
1.1 Espèces en caisse, banques et comptes de chèques	727.757,—	
1.2 Titres de fonds publics	7.628.517,—	
1.3 Autres valeurs en dépôt	1.022.341,—	
	<hr/>	9.378.615,—
2. DÉBITEURS :		
2.1 Gouvernements	1.280.645,—	
2.2 Sociétés nationales et Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge	196.368,—	
2.3 Impôt anticipé (récupérable)	80.603,—	
2.4 Fondation en faveur du CICR (intérêts)	43.099,—	
2.5 Autres débiteurs	134.164,—	
	<hr/>	1.734.879,—
3. AVANCES EN C/C AUX DÉLÉGATIONS DU CICR :		398.305,—
4. ACTIFS TRANSITOIRES :		
4.1 Intérêts à recevoir en 1968 pour l'exercice 1967	131.826,—	
4.2 Autres actifs transitoires et frais payés d'avance	140.130,—	
	<hr/>	271.956,—
5. STOCKS A L'INVENTAIRE :		
5.1 Matériel de secours	327.593,—	
5.2 Matériel, mobilier, véhicules	130.000,—	
	<hr/>	457.593,—
6. VALEURS INTANGIBLES :		
Fonds de dépôt		443.217,—
7. DÉFICITS D'ACTIONS DE SECOURS :		
restant à couvrir:		
7.1 Action au Népal	1.373.443,—	
7.2 Action au Yémen	3.217.297,—	
7.3 Action au Vietnam		4.590.740,—
7.4 Action au Moyen-Orient		836.320,—
		<hr/>
Total de l'actif		711 761,—
		<hr/>
8. DÉBITEUR POUR CAUTIONNEMENT :		
Fondation pour l'organisation des transports du CICR		18.823.386,—
		<hr/>
		400.000,—

DÉCEMBRE 1967

	Fr.s.	Fr.s.
<i>PASSIF</i>		
1. ACTIONS DE SECOURS :		
1.1 Fonds à libre disposition	1.044.544,—	
1.2 Fonds attribués et non encore utilisés	37.821,—	
1.3 Fonds engagés dans des actions en cours	596.270,—	
1.4 Avances pour le financement d'actions de secours :		
1. Action au Népal	1.311.138,—	
2. Action au Yémen	3.400.000,—	
3. Action au Vietnam	300.000,—	
4. Action au Moyen-Orient	1.125.000,—	
5. Manuel scolaire africain	210.000,—	
2. CRÉANCIERS :		
2.1 Sociétés nationales de la Croix-Rouge et institutions diverses	194.084,—	
2.2 Autres créanciers	493.269,—	
2.3 Certificats de dépôts non encaissés	48.000,—	
3. PASSIFS TRANSITOIRES :		
3.1 Frais à payer en 1968 pour compte de l'exercice 1967	836.033,—	
3.2 Autres passifs transitoires	1.804,—	
4. VALEURS INTANGIBLES :		
Fonds en dépôt		443.217,—
5. PROVISIONS :		
5.1 Pour annuités de l'assurance-retraite du personnel	237.407,—	
5.2 Pour la XXI ^e Conférence internationale de la Croix-Rouge	100.000,—	
5.3 Pour frais généraux divers	94.393,—	
6. RÉSERVES :		
6.1 Réserve générale		3.350.406,—
7. FONDS DE GARANTIE DU CICR :		
<i>Total du passif</i>		5.000.000,—
8. CAUTIONNEMENT :		
Fondation pour l'organisation des transports du CICR		18.823.386,—
		400.000,—

COMITÉ INTERNATIONAL I

COMPTE DES DÉPENSES ET DES RECETTES

	Fr.s.
DÉPENSES	
I. ACTIVITÉS EXTÉRIEURES :	
(Délégations et missions, actions de secours, Agence centrale de recherches)	
1. Collaborateurs du siège du CICR à Genève	1.223.288,—
2. Délégations permanentes à l'extérieur	180.851,—
3. Missions envoyées de Genève	199.329,—
4. Agence centrale de recherches	706.650,—
5. Equipement, organisation et frais généraux d'activité	209.299,—
	2.519.417,—
II. DROIT HUMANITAIRE ET INFORMATION :	
(Conventions de Genève et droit humanitaire, information, publications, traductions, archives)	
1. Collaborateurs du siège du CICR à Genève	718.108,—
2. Commissions d'experts, conférences de la Croix-Rouge	130.278,—
3. Publications et documentation, information	97 067,—
4. Revue internationale de la Croix-Rouge	80.077,—
	1 025 530,—
III. ADMINISTRATION :	
(Services administratifs généraux, finances et comptabilité, personnel et voyages, services techniques, bâtiments)	
1. Collaborateurs du siège du CICR à Genève	506.904,—
2. Equipement technique	25.134,—
3. Frais généraux administratifs	210.729,—
4. Bâtiments	171.507,—
5. Assurances retraites et charges sociales	557.274,—
	1.471.548,—
<i>Total des dépenses</i>	5.016.495,—

RECETTES ORDINAIRES DE L'ANNÉE 1967

	Fr.s.
<i>RECETTES</i>	
I. CONTRIBUTIONS ET DONS DESTINÉS AU FINANCEMENT DES DÉPENSES FIXES DU CICR :	
1. Contributions des gouvernements	2.630.335,—
2. Contributions des Sociétés nationales de la Croix-Rouge	580.840,—
3. Dons divers	398.356,—
	<hr/> <u>3.609.531,—</u>
II. REVENUS DES PLACEMENTS :	
1. Revenus des titres et intérêts bancaires	314.812,—
2. Revenus de la Fondation en faveur du CICR	41.811,—
	<hr/> <u>356.623,—</u>
III. PARTICIPATION DES FONDS D'ACTIONS DE SECOURS :	
	359.951,—
	<i>Total des recettes</i>
	<hr/> <u>4.326.105,—</u>
DÉFICIT	
Pris en charge par la Réserve générale	690.390,—
	<hr/> <u>5.016.495,—</u>

Liste des contributions versées au CICR en 1967 par les et affectées au financement

Pays	Gouvernements	Sociétés nationales
	Fr.s.	Fr.s.
Afghanistan	4.000,—	—
Albanie	—	700,—
Algérie	5.013,—	—
Allemagne (Rép. dém.)	5.000,—	6.000,—
Allemagne (Rép. féd.)	162.136,—	30.000,—
Arabie Saoudite	13.000,—	—
Australie	72.750,—	27.500,—
Autriche	20.064,—	15.000,—
Belgique	10.000,—	12.500,—
Birmanie	6.400,—	2.250,—
Brésil	12.960,—	—
Bulgarie	3.000,—	4.500,—
Cameroun	4.380,—	2.000,—
Canada	80.500,—	40.025,—
Ceylan	3.020,—	—
Chili	8.600,—	4.287,—
Chypre	1.206,—	—
Colombie	11.517,—	3.550,—
Congo (Kinshasa)	—	2.000,—
Corée (Rép. Sud)	10.800,—	5.000,—
Corée (Rép. dém. Nord)	—	2.000,—
Costa Rica	—	480,—
Côte-d'Ivoire	—	2.000,—
Danemark	31.295,—	2.000,—
Equateur	1.778,—	2.150,—
Espagne	8.000,—	10.000,—*
Etats-Unis	216.000,—	108.000,—
Ethiopie	—	2.750,—
Finlande	13.421,—	3.000,—
France	84.660,—	30.000,—
Gambie	600,—	—
Grande-Bretagne	120.600,—	36.244,—
Grèce	18.000,—	8.000,—
Guatemala	—	2.145,—
Honduras	4.320,—	—
Hongrie	(1.000,—) ¹	3.985,—
Inde	44.824,—	1.704,—
Indonésie	15.000,—	5.000,— ²
Irak	8.000,—	3.500,—
Iran	20.000,—	10.000,—
Irlande	7.500,—	3.500,—
Islande	2.000,—	2.000,— ³
Israël	7.500,—	—
Italie	85.659,— ⁴	—
Jamaïque	3.005,—	—
Japon	43.200,—	30.000,—
Jordanie	4.537,—	—

* dont 2.000 supplément 1966.

³ à valoir sur 1966

¹ 1.000 déduction s/1966

⁴ dont (1025) régularisé 1966

² dont 2500 pour 1966

Tableau III

**gouvernements et les Sociétés nationales de la Croix-Rouge
des dépenses de l'année 1967**

Pays	Gouvernements	Sociétés nationales
	Fr.s.	Fr.s.
Koweït	30.000,—	—
Laos	—	1.975,—
Liban	17.350,—	2.500,—
Libéria	—	2.650,—
Liechtenstein	7.500,—	3.000,—
Luxembourg	2.000,—	4.500,—
Malaisie	5.500,—	2.000,—
Malgache (Rép.) anc. Madagascar	2.186,—	—
Maroc	15.037,—	—
Mexique	17.280,—	—
Monaco	4.000,—	3.000,—
Népal	—	2.000,—
Nicaragua	216,—	2.160,—
Nigeria	—	2.000,—
Norvège	16.000,—	—
Nouvelle-Zélande	29.229,—	7.389,—
Pakistan	2.700,— ¹	2.500,—
Pays-Bas	15.000,—	25.000,—
Pérou	—	3.550,—
Philippines	15.026,—	8.000,—
Pologne	15.000,—	6.000,—
Portugal	15.000,—	—
République Arabe Unie	49.837,— ²	—
République Dominicaine	—	2.160,—
République Sud-Africaine	48.280,—	15.000,—
Roumanie	—	6.000,—
Saint-Marin	6.955,—	2.000,—
Salvador, El	(3.000),— ³	386,—
Sénégal	2.107,— ³	—
	(2.000,—) ³	—
Sierra Léone	4.038,—	—
Suède	83.000,—	10.000,—
Suisse	1.000.000,— ⁴	2.000,—
Tanzanie	2.010,—	—
Tchécoslovaquie	—	3.000,—
Thaïlande	18.000,—	4.500,—
Togo	1.759,—	2.000,—
Tunisie	2.000,—	2.000,—
Turquie	9.650,—	11.000,—
Uruguay	—	(500,—) ³
U.R.S.S.	—	16.300,—
Vénézuéla	19.430,—	—
Vietnam (Rép. Sud)	4.000,—	—
Yougoslavie	2.000,—	3.000,—
Total	2.630.335,—	580.840,—

¹ dont 1350 pour 1966² dont 9095 pour 1966, en supplément³ réduction s/1966⁴ le message du Conseil fédéral aux Chambres propose un montant de 2.500.000,—

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

Tableau IV

FONDS SPÉCIAL POUR ACTIONS DE SECOURS

	Fr.s.	Fr.s.
<i>Résumé des mouvements en 1967</i>		
1. SOLDE A NOUVEAU AU 1 ^{er} JANVIER 1967		2.102.993,—
2. RECETTES EN 1967:		
2.1 Produit net de la collecte auprès du peuple suisse	828.494,—	
2.2 Autres dons attribués à des actions de secours particulières	5.969.055,—	6.797.549,—
		8.900.542,—
3. DÉPENSES EN 1967:		
3.1 Achat de matériel et de fournitures de secours	6.476.461,—	
3.2 Frais de transport et de distribution des secours	566.346,—	
3.3 Contribution aux frais de l'Agence centrale de recherches	179.100,—	7.221.907,—
4. SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 1967		1.678.635,—

Tableau V

FONDS SPÉCIAUX

1. FONDATION EN FAVEUR DU COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1967

ACTIF	Fr.s.	FONDS PROPRES ET PASSIF	Fr.s.
Titres de fonds publics, estimés au pair:			
— Titres 965.000,— (Valeur boursière Fr. 927.600,—)		Capital inaliénable	1.028.252,52
— Titres étrangers . . 172.410,— 1.137.410,— (Valeur boursière Fr. 171.730,—)		Fonds de réserve inaliénable: Solde reporté de 1966 . .	153.040,25
Avoir auprès de la Banque Nationale Suisse, Genève	73.225,57	Attribution statutaire de 15% des revenus nets de 1967	7.375,25 160.415,50
Administration fédérale des contribu- tions, Berne (Impôt anticipé à récupérer)	20.179,65	<i>Total des fonds propres</i>	1.188.668,02
	<u>1.230.815,22</u>	Comité international de la Croix- Rouge, son avoir en compte courant	<u>42.147,20</u>
			<u>1.230.815,22</u>

COMPTES DE RECETTES ET DE DÉPENSES DE L'ANNÉE 1967

DÉPENSES	Fr.s.	RECETTES	Fr.s.
Droits de garde, frais de révision des comptes et frais divers	779,30	Revenus des titres perçus en 1967 . .	49.947,75
Attribution statutaire au fonds de réserve inaliénable: 15% des reve- nus nets de 1967 (art.8 des statuts)	7.375,25		
Versement au CICR du surplus des revenus nets de 1967 (art. 7 des statuts)	41.793,20		
	<u>49.947,75</u>		<u>49.947,75</u>

2. FONDS AUGUSTA

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1967

ACTIF	Fr.s.	FONDS PROPRES ET PASSIF	Fr.s.
Titres de fonds publics suisses, estimés au pair	120.000,—	Capital inaliénable	100.000,—
(Valeur boursière : Fr. 116.120,—)		Réserve pour fluctuations de cours .	18.318,45
Avoir auprès de la Banque Nationale Suisse, Genève	11.928,25	Solde actif disponible du compte de résultats au 31 décembre 1967 . .	13.720,70
Administration fédérale des contributions, Berne (Impôt anticipé à récupérer)	2.171,70	<i>Total des fonds propres</i>	132.039,15
	134.099,95	CICR son avoir en compte courant	60,80
		Créancier (allocation à retirer) . . .	2.000,—
			134 099,95

COMPTES DE RÉSULTATS DE L'ANNÉE 1967

	Fr.s.
Solde actif disponible au 31 décembre 1966	10.361,50
Revenus des titres perçus en 1967	3.810,—
<i>Moins:</i>	
Frais de révision des comptes, droits de garde et frais divers	450,80
	3.359,20
<i>Solde actif disponible au 31 décembre 1967</i>	<i>13.720,70</i>

3. FONDS DE L'IMPÉRATRICE SHŌKEN

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1967

ACTIF	Fr.s.	FONDS PROPRES ET PASSIF	Fr.s.
Titres de fonds publics suisses, estimés au pair 199.000,— (Valeur boursière Fr. 185.020,—)		Capital inaliénable : Solde reporté de 1966 508.313,79	
Titres étrangers 257.320,— (Valeur boursière : Fr. 231.070,—)	456.320,—	Plus: Contribution extraordinaire reçue du gouvernement du Japon en 1967 119.889,71	628.203,50
Dépôt à terme auprès de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge (3 mois au 9.2.1968)	304.998,55	Réserve pour fluctuation de cours	101.392,60
Avoirs en banque : Banque Nationale Suisse, Genève 19.276,30		Réserve pour frais administratifs : Solde débiteur reporté de 1966 (36,10)	
MM. Bordier & Cie Genève 5.631,—	24.907,30	Attribution statutaire sur les revenus de 1967 1.793,85	1.757,75
Administration fédérale des contributions, Berne (Impôt anticipé à récupérer)	3.809,10	Moins: Frais administratifs effectifs de 1967 (1.435,60)	
	<hr/> 790.034,95	Solde créditeur au 31 décembre 1967	322,15
		Solde actif disponible du compte de résultats au 31 décembre 1967	34.988,10
		Total des fonds propres	764.906,35
		Créanciers (allocations à retirer)	25.128,60
			<hr/> 790.034,95

COMPTE DE RÉSULTATS DE L'ANNÉE 1967

Solde actif disponible au 31 décembre 1966	25.904,70
<i>Moins:</i>	
Quarante-sixième distribution des revenus à trois Sociétés nationales de la Croix-Rouge, selon décision de la Commission paritaire du Fonds du 17 mars 1967 (Circulaire N° 58 du 11 avril 1967)	25.000,—
Solde non utilisé	904,70
Revenus des titres et intérêts perçus en 1967	22.926,25
Plus-value d'estimation des titres achetés en 1967	12.951,—
	<hr/> 35.877,25
<i>Moins:</i>	
Affectation de 5% des revenus de 1967 aux dépenses de l'administration du Fonds, selon l'article 7 du règlement	1.793,85
	<hr/> 34.083,40
<i>Solde actif disponible au 31 décembre 1967</i>	<hr/> 34.988,10

4. FONDS DE LA MÉDAILLE FLORENCE NIGHTINGALE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1967

ACTIF	Fr.s.	FONDS PROPRES ET PASSIF	Fr.s.
Titres de fonds publics suisses estimés au pair (Valeur boursière Fr.s. 28.800,—)	32.000,—	Capital	25.000,—
Avoir auprès de la Banque Nationale Suisse, Genève	3.828,50	Réserve :	
Administration fédérale des contributions, Berne (Impôt anticipé à récupérer)	547,20	Solde reporté de 1966	451,04
	<hr/>	Plus:	
	<hr/>	Excédent des recettes sur les dépenses de 1967	10.032,96
	<hr/>		10.484,—
	<hr/>	Total des fonds propres	35 484,—
	<hr/>	Comité international de la Croix-Rouge, son avoir en compte courant	891,70
	<hr/>		36.375,70

COMPTE DE RÉSULTATS DE L'ANNÉE 1967

DÉPENSES	Fr.s.	RECETTES	Fr.s.
Frais d'impression de la 467 ^e circulaire	250,—	Revenus des titres perçus en 1967	960,—
Frais d'impression de la planche « Florence Nightingale »	940,50	Produit par abandon de créance du CICR	11.330,86
Frais d'impression de diplômes	196,—		
Gravure de médailles	316,—		
Frais d'affranchissements	379,70		
Frais de révision des comptes, droits de garde et frais divers	175,70		
	2.257,90		
Excédent des recettes sur les dépenses de 1967	10.032,96		
	<hr/>		12.290,86